

ENVIRONNEMENT, POUVOIR D'ACHAT ET CROISSANCE : PEUT-ON
AVOIR LE BEURRE ET L'ARGENT DU BEURRE ?

Rémy Prud'homme¹

Octobre 2008

Les politiques vertes, dont la Loi dite du Grenelle de l'environnement est un bon exemple, sont souvent vendues comme un remède à la décroissance qui nous frappe. Non seulement elles sont bonnes pour l'environnement (ce qui est presque toujours vrai), mais elles seraient bonnes pour l'économie, créant emplois, activités, revenus, exportations. Hélas, c'est là prendre ses désirs pour des réalités. En fait, ces politiques sont négatives pour le pouvoir d'achat, et au mieux neutres pour l'emploi et la croissance.

Elles prennent deux formes principales : des dépenses publiques (par exemple une augmentation des subventions aux tramways), et des dépenses imposées aux entreprises et aux ménages (par exemple l'obligation de dépenser 20 000 € par résidence pour mieux isoler les maisons).

Ces dépenses réduisent le pouvoir d'achat : directement pour les dépenses obligatoires, indirectement pour les dépenses publiques. Prenons trois exemples.

L'argent des ménages qui va dans l'isolation forcée des logements réduit leurs dépenses de légumes, de meubles, de tourisme (ils récupéreront une partie de leur argent sous forme d'économies de chauffage, mais une partie seulement, et à terme). En échange, il y a certes une réduction du CO2 rejeté. Malheureusement, à la différence des légumes ou des meubles, les réductions de CO2 ne figurent pas dans le panier de la ménagère, et la mesure réduit donc leur pouvoir d'achat.

L'énergie éolienne se substitue principalement à de l'énergie nucléaire qui coûte deux fois moins cher, et c'est uniquement parce qu'un décret fait obligation à EDF d'acheter l'électricité éolienne au prix fort qu'elle se développe (fort bien du reste, merci pour ceux qui la produisent). Mais EDF n'est pas un philanthrope et la différence de coût est évidemment répercutée dans ses

¹ Professeur émérite, Université Paris XII, a été directeur-adjoint de l'environnement à l'OCDE, et a souvent enseigné au MIT
(www.rprudhomme.com)

tarifs. Davantage d'éolien c'est - pour la même consommation d'électricité - une facture plus lourde, et autant de perdu pour le pouvoir d'achat.

Parce que le transport routier subventionne largement les budgets publics, alors que le transport public est lourdement subventionné par ces budgets, le glissement organisé du premier vers le second - quelles que soient par ailleurs ses justifications - affecte doublement les finances publiques en diminuant les recettes et en augmentant les dépenses. Il entraîne automatiquement une augmentation des impôts qui réduit le pouvoir d'achat aujourd'hui, ou bien une augmentation de la dette publique qui réduira le pouvoir d'achat demain.

Notons au passage que ces réductions de pouvoir d'achat sont généralement régressives. Elles affectent davantage (en % du revenu) les pauvres que les riches. C'est certainement le cas des trois exemples ci-dessus. La part des dépenses de logement, d'électricité ou de transport routier dans le budget des ménages diminue lorsque le revenu augmente. L'enchérissement de ces biens frappe donc plus sévèrement ceux qui ont des revenus faibles que ceux qui ont des revenus élevés.

Mais, nous dit-on, ces dépenses vertes « créent » des emplois et de l'activité. En apparence seulement. La dépense publique crée bien entendu des emplois dans les secteurs qu'elle cible, et des emplois bien visibles. Mais ces dépenses sont financées par une ponction fiscale qui détruit d'autres emplois. Si l'impôt restait dans la poche des entreprises et des ménages, il serait dépensé, et cette dépense créerait aussi des activités et des emplois, moins visibles mais pas moins réels. La résultante est en première approximation proche de zéro. Si la dépense publique créait de l'emploi, la France, qui est champion du monde en la matière (après la Corée du Nord et quelques pays-puits-de-pétrole), aurait le taux de chômage le plus bas du globe. Dans la France d'aujourd'hui, un milliard d'impôts en plus c'est en moyenne environ 20 000 emplois en moins¹. La dépense publique qu'il permet va créer 15 000 ou 20 000 ou 25 000 emplois, mais il n'est pas sérieux de mettre en avant les seuls emplois ajoutés sans prendre en considération les emplois soustraits

Il en va de même des dépenses contraintes. Les milliards que les ménages vont être obligés de dépenser pour avoir des logements mieux isolés sont autant de

¹On obtient ce chiffre en divisant le nombre d'emplois du secteur marchand (environ 20 millions) par les dépenses de consommation des ménages (environ 1000 milliards d'euros).

milliards qu'ils ne dépenseront pas ailleurs. On aura donc des emplois en plus dans l'industrie de l'isolation, et des emplois en moins dans la production de légumes, de meubles ou de tourisme.

La Loi sur le Grenelle de l'environnement actuellement en discussion au Parlement illustre ce propos. Elle prescrit des dépenses environnementales d'environ 40 milliards par an. Elle va donc diminuer les dépenses non-environnementales de 40 milliards par an, détruisant de ce fait quelques 800 000 emplois. Elle va aussi créer des emplois, dont le gouvernement évalue le nombre à 500 000. Ou cette évaluation est trop modeste (ce qui est probable), ou le bilan net est de moins 300 000 emplois.

On dit souvent aussi, dans une perspective dynamique, que le secteur de l'environnement va jouer le rôle de moteur de la croissance qu'ont joué en leur temps la machine à vapeur, les chemins de fer, l'électricité, l'automobile, l'avion ou l'informatique. Si ces secteurs ont en effet joué un rôle moteur, c'est parce qu'ils reposaient sur des innovations technologiques qui diminuaient les coûts et augmentaient la productivité. Ils permettaient de faire plus et mieux avec les mêmes ressources en travail et en capital. Ils se sont d'ailleurs pour l'essentiel développés spontanément, sans subventions ou obligations publiques massives. Rien de tel pour le secteur de l'environnement, qui ne produit pas les mêmes biens et services plus efficacement, mais qui produit d'autres biens et services décidés par la Loi, et qui n'est donc pas un multiplicateur de productivité.

Il peut même être un réducteur de productivité. Les environnementalistes ont trois bêtes noires : l'automobile, le nucléaire, et les OGM. Ils s'efforcent, souvent avec succès, de bloquer ou de limiter le développement de ces secteurs. Les accords du Grenelle de l'environnement prévoient explicitement la « réduction du nucléaire dans le bouquet énergétique français » (« Ah qu'en termes choisis ces choses-là sont dites ! »), des taxes supplémentaires sur le transport routier, et un moratoire sur les OGM. Mais ces secteurs sont des secteurs de pointe et d'innovation, dans lesquels la France a (ou avait) une longueur d'avance. Si les changements d'activité induits par les politiques vertes se font de secteurs à forte productivité vers des secteurs à plus faible productivité - de l'automobile vers les canaux, du nucléaire vers l'éolien, du maïs OGM vers le maïs à engrais et pesticides - ces changements sont pour la croissance des freins, pas des moteurs.

Constater ces évidences n'est pas condamner la dépense environnementale. On a bien le droit d'estimer que les bénéfices environnementaux des politiques vertes valent plus que les coûts économiques qu'elles engendrent. C'est ce que font les écologistes conséquents comme MM. Baupin, Mamère et Cochet. Ils ont le courage de plaider pour une « décroissance » (qu'ils disent « solidaire »), c'est-à-dire pour une baisse du PIB. On peut partager leur point de vue, ou penser au contraire que la baisse de production et donc de pouvoir d'achat qui s'annonce derrière la crise financière va déjà être assez pénible et que ce n'est pas le moment d'en rajouter une louche, fût-elle verte. Les deux positions sont légitimes ; elles peuvent et doivent faire l'objet d'un débat politique. Mais il ne faut pas croire ou laisser croire que le Grenelle de l'environnement va favoriser la croissance ou soutenir le pouvoir d'achat. Comme le dit la sagesse populaire, on ne peut pas avoir le beurre et l'argent du beurre.

(7 900 caractères, espaces compris)